



BOURNENS

L'Argan au courant

Bulletin d'informations édité par la Municipalité de Bournens
N° 8 – avril 2006

Jean-Claude,

Tu viens de poser le point final à l'un des chapitres de l'histoire de notre village, mais les nombreux souvenirs demeureront à jamais. Ce chapitre, inscrit dans la mémoire de tes nombreux amis et connaissances pourra cependant et fort heureusement être rouvert et consulté en tout temps.

Alors, toujours bien présent avec nous tous, nous te reverrons arpenter tes chères forêts où tu aimais passer une très grande partie de ton temps. Tes forêts, tu les chérissais et savais leur vouer le plus grand soin, mais tu aimais aussi t'y détendre parfois seul et alors, en communion avec elles, tel un ermite, tu les écoutais frissonner, gémir ou hurler, tout en dressant également l'oreille, en compagnie de ton inséparable Câline, aux nombreux appels de la faune qui l'habite, et alors, comme pour leur adresser ton propre message, tu leur répondais au son de ton cor des alpes.

Tes forêts, c'était également ton lieu de prédilection pour y rencontrer tes amis, assis autour de ta table à proximité immédiate du Refuge, par temps froid dans ta roulotte toujours bien chauffée, mais aussi tout simplement, et comme pour lui dire merci, sur le tronc d'un bel arbre que tu venais d'abattre.

Tu savais aussi transformer tes forêts en la plus belle des cuisines pour y passer de merveilleux instants avec les tiens, grands ou petits en y organisant de succulentes grillades, apprenant aussi à tes petits-enfants l'art du meilleur cervelas grillé, à moins que tu n'aies sorti ton chaudron pour y mitonner une soupe aux pois dont tu avais seul le secret.

Tu accomplissais également la culture de tes champs avec cet amour qu'ont les gens de la terre et là, combien il était agréable lors des récoltes de t'observer, les bras croisés à attendre que les machines aient fini de déverser dans tes chars ou en bout de champs les produits de ton labeur. Alors tu partageais une bonne bouteille avec les personnes ou amis présents à tes côtés, savourant ainsi non seulement le résultat de ton travail, mais aussi la fin d'une saison propre à l'agriculture.

N'oublions pas cependant ton atelier, autre lieu de grande convivialité où, à ta place, près du fourneau et Câline à tes côtés, tu aimais accueillir tes amis après une journée bien remplie. Dans ta boutique on y traitait de tout, parlant aussi bien d'engrais, de traitements, de densité des épis avant les moissons, de livraisons des récoltes, de tracteur et de mécanique, parfois même d'abeilles avec ton beau-frère. C'était souvent et encore, pour toi, l'endroit idéal pour traiter affaire en toute discrétion. L'hiver, le soir venu, certes à l'étroit mais bien au chaud, tu transformais alors ton local en lieu de répétition pour y recevoir les amis de ton groupe de cors des alpes

Il y eu aussi ces moments de détente où tu te prenais à refaire le monde assis sur le bord de la fontaine, sur un banc face au collège ou debout à la forge ou dans l'écurie de tes amis de la terre.

Pour ta commune enfin, combien les Autorités qui se sont succédées ont su apprécier tes connaissances, ton savoir-faire, ta grande mémoire des lieux souvent recherchés pour des besoins particuliers telles les parcelles forestières ou l'emplacement d'anciennes conduites par exemple et surtout ta très grande disponibilité pour l'ensemble des multiples tâches qui te furent confiées durant de très nombreuses années et que tu as toujours accomplies au meilleur de ta conscience.

Tout cela, et tant d'autres choses que nous ignorons mais que tu as partagées et vécues avec ta famille, tes amis et connaissances ainsi que tes employeurs, sera soigneusement conservé dans le livre exceptionnel que tu nous a légué.

A ta commune comme à l'ensemble de ses habitants, tu aimais avant tout rendre service et tous t'adressent ici leur sincère reconnaissance.

Jean-Claude, toi qui aimais prendre ton temps pour ton entourage, tu n'as pas pris celui qu'avec bonheur nous aurions aimé partager avec toi durant bien des années encore.

Bien trop tôt tu as refermé ce livre merveilleux. Merci pour son contenu et nous t'assurons que nous le conserverons longtemps ouvert aux pages que tu nous as laissées.

Tes amis.

Objets encombrants : **10 mai 2006** (détails en page 3)
Déchets métalliques : **9 et 10 mai 2006**

Ramassage des branches : juin : déplacé au **10 juin 2006**
juillet : inchangé, **1er juillet 2006**
août : avancé au **29 juillet 2006**



A vous citoyen de Bournens

Exprimez-vous... si vous souhaitez faire passer un message dans l'Argan au courant, il sera possible de le faire dans les prochains numéros. Vous pouvez prendre contact avec Sylvie Guignet au 021/731 18 25 qui vous donnera plus de détails à ce sujet.

Changement d'adresse de l'Agence d'assurances sociales:

**Rue des Laureles 5
1304 Cossonay-Ville**

Ouverture des guichets
08h00 à 11h30
13h30 à 16h30

Centrale téléphonique
08h00 à 11h30
14h00 à 16h00

**021/557 83 63
021/557 83 62 - fax**



En dernière page, un message pour Jean-Claude Magnenat. C'était notre employé mais aussi un ami qui a quitté les siens le 21 mars 2006.

Assermentation, mercredi 29 mars 2006

C'est le 29 mars dernier, en présence du Préfet, que la Municipalité a été assermentée. 28 membres l'ont également été pour le Conseil Général.

Le bureau se compose des personnes suivantes :

Marie-Danielle Eggimann, Présidente
Laurent Schweingruber, Vice-président
Muriel Almy, Secrétaire
Catherine Schweingruber et Audrey Bocion, scrutatrices
Daniel Monnier et Jean Berger, scrutateurs suppléants

La 2ème édition du **concours hippique de dressage** aura lieu les

24 et 25 juin 2006
au Manège Piot à Bournens

Venez nombreux admirer les cavaliers de toute la Suisse dans des épreuves libres à nationales, comptant pour différentes coupes.

Grippe aviaire : tout le monde en parle ...



Tiré du journal 24 Heures du 16 février 2006, avec l'aimable autorisation de Raymond Burki

... alors parlons-en pas trop ... mais si vous avez des questions ou un souci vous pouvez appeler le **021/316 51 21**.

Course d'école municipale

du 2 au 6 juin 2006

En cas d'urgence, une permanence sera assurée par **Sylvie Guignet**.
Tél. **021/731 18 25**.



Pour fêter la création de l'association fermexplore et la reprise de ses activités, venez faire une visite et boire l'apéritif le

samedi 6 mai
entre 10h et 13h

Bienvenue à chacun !



Igor, le coq



Tartine et Confiture



En premier plan : Violette et Pissenlit, Pépita qui se pose des questions et Rhodo en arrière plan

Les petits de Pompon

Ramassage des déchets métalliques du 9 et 10 mai 2006

Dépôt de la benne : comme d'habitude, place de parc de la Salle villageoise.

Les boîtes de conserves en aluminium ou en fer blanc ne sont admises que si elles sont déposées dans des cartons, ou en sacs, et **séparées par catégories**.

Les appareils frigorifiques et les congélateurs sont **INTERDITS** (voir ci-après OREA).

Prochain ramassage : novembre 2006, la date vous sera communiquée ultérieurement.

Ramassage des objets encombrants et indestructibles par le feu du 10 mai 2006

Dépôt : en bordure de route communale ou cantonale (en limite de propriété).

En application de la Loi sur l'élimination des déchets, il est rappelé que les dépôts d'objets métalliques (ou autre ferraille), d'appareils frigorifiques ou de congélateurs, d'appareils électriques ou électroniques (voir ci-dessous OREA) de piles, de batteries et de pneus (avec ou sans jantes) sont **INTERDITS**.

Prochain ramassage : novembre 2006, la date vous sera communiquée ultérieurement.

OREA : la nouvelle Loi sur l'élimination des déchets impose aux fabricants, importateurs, ainsi qu'aux commerçants l'**obligation de reprendre** les appareils / machines électriques ou électroniques sans frais pour le consommateur. Il en va de même pour les appareils frigorifiques ou de congélation. Ces objets doivent être obligatoirement rapportés par vos soins.

Autre possibilité proche de chez vous : dépôt par vos soins chez VALORSA SA à Penthaz.

Autres déchets

Dépôt des papiers / cartons : une benne est à votre disposition à la place de parc de la salle villageoise. Les cartons doivent être pliés, pas de cornets ni sacs en plastique.

Dépôt des huiles minérales et végétales + PET : containers en bordure de la Route de Daillens (face à la ferme Rossier).

Dépôt des gazons : l'aire à fumier, face à la ferme Rossier, est à votre disposition.